RCS : LYON
Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 00989
Numéro SIREN : 333 977 445
Nom ou dénomination : SOFONLY

Ce dépôt a été enregistré le 23/02/2017 sous le numéro de dépôt A2017/006292

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE 6292
LYON

4834589

Dénomination : SOFONLY
Adresse : 51 boulevard Marius Vivier Merle 69003 Lyon - FRANCE-

n° de gestion : 1992B00989
n° d'identification : 333 977 445

n° de dépôt : A2017/006292
Date du dépôt : 23/02/2017

Pièce : Extrait de procès-verbal du conseil d'administration du 13/12/2016

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON * (RHÔNE) *

4834589

SOFONLY
Siège social : 51, boulevard Vivier Merle – 69003 Lyon
Société Anonyme au capital de 25.446.856 euros
Siren 333 977 445 – RCS Lyon

Extrait du
Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 13 décembre 2016

L'an deux mille seize,
et le treize décembre à 9 heures,

Les membres du Conseil d'Administration de Sofonly se sont réunis au siège social sur convocation du Président.

Présents :
Monsieur Pierre BONCHE
Monsieur Xavier GROS, Président
Monsieur Pierre-Jean LOURD, représentant la CFTC
Monsieur Jean-Jacques MATHIAS, représentant AMALLIA
Madame Muriel MOUSTIER représentant la CFE-CGC
Monsieur Wilfrid SAUVAGE, représentant le GED
Monsieur François VIDAL

Absent excusé :
Monsieur Stéphane RÉAU, représentant le MEDEF Lyon Rhône

.....

La séance est présidée par Monsieur Xavier GROS en sa qualité de Président du Conseil d'Administration, lequel après avoir fait signer le registre de présence, constate que les Administrateurs présents réunissent au moins la moitié des membres en fonction. Le Conseil réunissant le quorum requis peut délibérer valablement.

Le Président ouvre la séance et le Conseil délibère comme suit sur les questions figurant à l'ordre du jour.

.....

5. Remplacement d'Amallia dans ses fonctions d'Administrateur par Action Logement Immobilier

Le Président rappelle au Conseil que le CIL AMALLIA exerce un mandat d'administrateur au sein du Conseil d'Administration de la société SOFONLY et qu'il est représenté à cette fonction par Monsieur Jean-Jacques MATHIAS.

Il ajoute que dans le cadre de la réforme du réseau Action Logement, le CIL AMALLIA sera dissout de plein droit à la date du 31 décembre 2016 suite à son retrait d'agrément à collecter la participation des employeurs à l'effort de construction fixé par arrêté du ministère du logement et de l'habitat durable du 28 octobre 2016. Par ailleurs, la société ACTION LOGEMENT IMMOBILIER, visée à l'article L.313-20 du Code de la Construction et de l'Habitation, se substituera au CIL AMALLIA dans le capital social de SOFONLY à compter de cette même date.

Dans ce contexte, la société ACTION LOGEMENT IMMOBILIER, actionnaire majoritaire à compter du 31 décembre 2016 en lieu et place du CIL AMALLIA, remplacerait, dans la continuité de la gouvernance actuelle de la Société, le CIL AMALLIA, dissout et démissionnaire au 31 décembre 2016, dans ses fonctions d'administrateur à compter du 1er janvier 2017 et sans changement de représentant permanent.

En conséquence, le Président demande au Conseil de bien vouloir nommer la société ACTION LOGEMENT IMMOBILIER en tant que nouvel administrateur, en remplacement du CIL AMALLIA, à compter du 1er janvier 2017. Il précise que cette nomination sera soumise à la ratification de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de nommer la société ACTION LOGEMENT IMMOBILIER, SAS au capital de 10 000 000 euros, ayant son siège social 66 avenue du Maine à Paris (75014), en cours d'immatriculation, en tant que nouvel administrateur, en remplacement du CIL AMALLIA à compter du 1er janvier 2017 et prend acte que cette nomination sera soumise à la ratification de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.
La société ACTION LOGEMENT IMMOBILIER exercera ses fonctions d'administrateur pendant le temps restant à courir du mandat du CIL AMALLIA, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2019 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et sera représenté, dans ses fonctions, par Monsieur Jean-Jacques MATHIAS domicilié 6 rue Commandant Charcot à Lyon 5ème arrondissement (69005).

A l'unanimité, le Conseil donne tous pouvoirs à son Président ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

.....

Extrait certifié conforme à l'original

Le Directeur Général
Thierry BECART